

En cas d'accident nucléaire suivez bien ces 3 règles...

Vous résidez (ou travaillez) dans le périmètre d'une installation nucléaire

En cas d'alerte, vous ne saurez pas immédiatement si l'événement est de nature technologique ou nucléaire. La règle est simple : mettez-vous à l'abri, puis attendez les consignes spécifiques du préfet, qui peut vous demander la prise d'iode ou l'évacuation.

Début de l'alerte (sirène et système d'appel téléphonique)



3 fois 1 minute
41 secondes

1. Mettez-vous à l'abri

C'est le premier réflexe à avoir, quelle que soit la nature de l'accident.



► Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche, fermez portes et fenêtres



► N'allez pas chercher vos enfants à l'école, restez à l'abri



► Tenez-vous informé et respectez les consignes des autorités



► Évitez de passer des appels téléphoniques

* Plan particulier d'intervention

2. Si le préfet en donne la consigne (par radio, TV), prenez de l'iode

L'iode en comprimé évite à l'iode radioactif de se fixer sur la glande thyroïde. Il peut être dissous dans une boisson. La posologie est la suivante :

Adulte, femme enceinte, enfant de plus de 12 ans
→ 2 comprimés de 65 mg



Enfant de 3 à 12 ans
→ 1 comprimé de 65 mg



Enfant de 1 mois à 3 ans
→ 1 demi comprimé de 65 mg



Bébé de moins de 1 mois
→ 1 quart de comprimé de 65 mg



ATTENTION Prendre de l'iode trop à l'avance diminue son efficacité. Il est important de suivre les consignes du préfet.

Comment se préparer ?

Ayez toujours à votre domicile la quantité suffisante pour votre famille, facile d'accès mais hors de la portée des enfants. L'iode est distribuée aux populations, entreprises et établissements publics de la zone PPI. Si vous n'en disposez pas chez vous, adressez-vous à votre pharmacien : il vous en délivrera gratuitement.

Plus d'information concernant la prise d'iode : www.distribution-iode.com

3. Préparez-vous à être évacué

L'évacuation n'est pas toujours nécessaire. Appliquez-la uniquement sur demande du préfet.

Comment gérer au mieux une évacuation ?

- Rassemblez vos affaires indispensables (papiers d'identité, médicaments, argent) dans un sac bien fermé.
- Coupez le gaz.
- Fermez les volets, les fenêtres et les portes à clef.
- Rejoignez le lieu de regroupement qui vous aura été indiqué.
- Les enfants à l'école seront conduits de leur côté dans des établissements hors de la zone à risque ; le rapprochement des familles se fera dans un deuxième temps.

Fin de l'alerte



1 fois 30 secondes

Dès la fin d'alerte, sortez de votre lieu de mise à l'abri

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com